



Françoise GROSSETÊTE

Député Européen

- Membre de la Commission de l'Environnement, de la Santé Publique et de la Sécurité Alimentaire
- Membre suppléant de la Commission de l'Industrie, de la Recherche et de l'Energie
- Membre de la Commission temporaire sur le changement climatique
- Membre de l'Assemblée parlementaire Euro-Méditerranée
- Membre du groupe de travail sur la réforme du Parlement Européen

En France, la loi du 11 avril 2003 a modifié le mode de scrutin européen. Il s'organise désormais au sein de 8 circonscriptions interrégionales (Nord-Ouest, Ouest, Est, Sud-Ouest, Sud-Est, Massif Central-Centre, Ile-de-France, Outre-mer) et non plus au sein d'une seule circonscription nationale. Les sièges à pourvoir sont répartis entre les 8 circonscriptions proportionnellement à leur population. Françoise Grossetête est élue de la circonscription grand Sud-Est, dont elle est tête de liste, qui comprend 3 régions : Rhône-Alpes, PACA et Corse.

Monsieur le Député Claude Birraux

Est très heureux d'accueillir

Madame Françoise Grossetête - Député Européen

Le vendredi 30 Janvier 2009

à partir de 20H15

Auditorium de Musique Paul Langevin

Collège Paul Langevin

Rue des Voirons – VILLE LA GRAND

En vue des prochaines échéances électorales -les élections européennes de juin prochain, Madame Françoise Grossetête évoquera pour nous :

- **Le bilan de la Présidence Française** à l'Union Européenne
- L'organisation du Parlement Européen et ses nombreux domaines d'action
- **Les enjeux de la campagne 2009** pour les Européennes et leurs conséquences...

Nous vous attendons nombreux !